

LES CONTEMPORAINS



(D'après un pastel fait par elle-même.)

VICTOIRE DE SAINT-LUC, DAME DE LA RETRAITE (1761-1794)

I. NAISSANCE ET ÉDUCATION

Victoire de Saint-Luc, religieuse de la Retraite de Quimper, guillotinée à Paris le 19 juillet 1794, pour avoir peint et distribué des images du Sacré Cœur, est bien la vraie sœur des Carmélites de Compiègne, que l'Eglise a récemment élevées sur les autels.

Les Carmélites de Compiègne étaient coupables d'être restées fidèles à leurs promesses monastiques, mais leur situation, aux yeux des hommes de la Terreur, fut notablement aggravée par les emblèmes religieux qui figurent à leur dossier.

Ces mêmes emblèmes, des images du Sacré Cœur peintes et propagées par elle, constituent le crime irrémissible de la jeune religieuse bretonne dont nous racontons ici l'histoire.

Elle vint au monde à Rennes, le 27 janvier 1761. Ses parents appartenaient à l'ancienne noblesse du pays ; son père, Gilles-René Conen de Saint-Luc, conseiller, puis, en 1771, président à mortier au Parlement de Bretagne, était frère de Mgr Conen de Saint-Luc, nommé en 1773 évêque de Quimper. Sa mère, Françoise-Marie du Bot, à laquelle la future martyre dut, en grande

partie, sa formation morale, avait apporté à son mari la terre du Bot, près de Quimper. A partir de 1774, quand M. de Saint-Luc prit sa retraite, la famille s'y fixa définitivement.

Victoire, l'aînée de trois sœurs et de deux frères, était d'une nature franche, ouverte, spontanée, mais volontaire et turbulente.

A l'âge de neuf ans, sa mère la confia aux religieuses Visitandines de Rennes, qui dirigeaient un pensionnat dans leur monastère, appelé le Colombier. Ses débuts au couvent semblent avoir été orageux, à en juger par le surnom de *Lady Tempête* que lui donnèrent ses compagnes. Puis, peu à peu, une règle souple et forte à la fois disciplina, sans l'étouffer, la nature généreuse de l'enfant. Elle devint plus recueillie et plus docile, si bien que le jour de Noël 1770, avant de compléter sa dixième année, elle fut admise à faire sa première Communion.

A partir de cette époque, elle commença à dire qu'elle voulait se faire religieuse, et quand elle retombait dans ses anciens défauts, ses maîtresses et plus tard ses parents n'avaient qu'à lui répéter : « Quoi ! vous voulez être religieuse et vous avez tant d'attachement à votre volonté ! » pour que tout rentrât dans l'ordre.

La vie au château du Bot, où notre héroïne acheva son éducation sous les yeux de sa mère, avait un caractère presque monastique : la messe s'y célébrait tous les jours, et les prières du matin et du soir, qui se disaient en commun, étaient annoncées au son de la cloche.

La châtelaine et ses filles soignaient de leurs mains tous les malades du pays. C'était Victoire, sa fille aînée, à qui Mme de Saint-Luc confiait la direction de la pharmacie et dont elle réclamait le plus souvent l'assistance dans les pansements à faire aux pauvres. La jeune fille s'y prêtait avec un élan généreux : « Les plaies les plus infectes étaient les plus de son goût », écrit sa sœur cadette, et, dans son tendre respect pour les malades, souvent elle les servait à genoux.

Décidée à quitter le monde dès que ses parents l'y autoriseraient, Victoire commença toute jeune à mener une vie de religieuse : elle s'habillait comme une pauvre afin de vaincre tout sentiment d'amour-propre, couchait sur la dure, usait d'un cilice et de disciplines qu'elle savait fabriquer, nous dit sa sœur, « avec une merveilleuse adresse ».

Ses quatre frères et sœurs, qu'elle prêchait volontiers, l'appelaient entre eux : *le petit saint Jérôme*. Avec l'intransigeance candide des jeunes et des débutants, elle semble les avoir fatigués de ses remontrances : « Ma pauvre Victoire, lui disaient-ils, tu ne nous laisses goûter aucun plaisir. »

Sa mère, prudente autant que pieuse, usa de son autorité pour modérer un zèle plus ardent qu'éclairé, et, grâce à cette direction qui réprimait les écarts d'une exaltation indiscrette, sans briser l'élan d'une âme affamée de perfection, Victoire devint ce que nous la verrons à travers sa courte vie, orientée tout entière vers les choses éternelles, rapportant à Dieu seul ses pensées et ses actes, mais sans rien perdre de sa charmante et joyeuse spontanéité.

Bien qu'elle fût décidée à entrer en religion, elle hésitait encore sur la règle qu'elle devait embrasser. Son premier attrait avait été pour la Visitation ; ensuite son amour pour la pénitence l'avait inclinée vers les Clarisses, et sa compassion pour les malades vers les Hospitalières, si bien « qu'elle eût voulu, dit sa sœur, embrasser tous ces différents Ordres, qui, comme autant de fleurs choisies, ornent avec une admirable variété le jardin du divin Epoux ».

Il fallait cependant faire un choix, et, pour l'y amener, la Providence se servit d'un séjour à Quimper où elle accompagna ses parents au printemps de 1776, à l'occasion du Jubilé.

Après le retour de sa famille au Bot, elle prolongea son séjour à la ville pour se perfectionner dans la peinture, son occupation favorite ; et, tout en prenant des

leçons d'un professeur en renom, elle s'occupait d'orienter sa vie vers un but définitif.

II. VOCATION RELIGIEUSE

Ce fut à son oncle, Mgr de Saint-Luc, alors évêque de Quimper, que Victoire dut de faire la connaissance d'un groupe de femmes-apôtres, appelées les *Demoiselles de la Retraite*, dont le genre de vie, à la fois contemplatif et agissant, parut répondre au double attrait de son âme.

L'histoire de cette Congrégation n'est pas sans intérêt. En 1678, une pieuse femme, Claude-Thérèse de Kerméno, avait fondé à Quimper une maison de retraite pour les gens du monde, sur le modèle de la première maison de ce genre établie à Vannes par la vénérable Catherine de Francheville. Les Jésuites de Quimper s'intéressèrent à l'œuvre, qui avait pour but de procurer aux femmes du monde de tout rang : châtelines, bourgeoises, ouvrières et paysannes, le bienfait d'une retraite annuelle. Mlle de Kerméno mourut en 1693 ; elle fut remplacée par Mlle de Lestrédiagat, sa collaboratrice.

A cette époque, les *Demoiselles de la Retraite* n'étaient pas à proprement parler des religieuses ; elles se recrutaient uniquement parmi la noblesse, et, bien que vivant sous un même toit, soumises à un règlement commun, elles gardaient la libre disposition de leur fortune. Elles portaient un costume noir, avec une coiffe de batiste blanche, et ne prononçaient pas de vœux.

Mlle de Lestrédiagat installa l'œuvre dans une maison neuve, où de quinze à dix-huit retraites pour les femmes étaient prêchées chaque année. D'après les annales de la communauté, trois cents retraitantes, en moyenne, suivaient chacune des retraites ; on juge, dès lors, du nombre d'âmes qu'atteignait la bienfaisante influence des directrices.

Celles-ci secondaient l'action des prédicateurs, elles étaient chargées des catéchismes, des conférences, de l'explication

des tableaux moraux, de l'organisation des processions, etc., le tout sous le contrôle du supérieur des retraites.

Victoire fut charmée par les œuvres de charité spirituelle auxquelles elles donnaient leur temps et leur vie. Faire connaître et aimer Dieu, développer son règne dans les âmes, lui parut plus admirable encore que soigner les malades. Son oncle, entrant dans ses vues, lui répétait, pour l'encourager, la parole du prophète Daniel : « que ceux qui enseigneront aux autres la voie du salut brilleront comme des astres dans l'éternité ».

Elle multiplia ses prières et ses communions, afin d'obtenir la lumière de Dieu, et finit par acquérir la conviction qu'elle était appelée à entrer à la Retraite pour y travailler à l'évangélisation des âmes.

Sa mère lui eût permis, sans difficulté, de partir aussitôt ; mais son père exigea qu'elle attendît ses vingt et un ans avant de quitter la maison paternelle. L'attitude de la jeune fille pendant ce temps d'épreuve prouva la solidité de sa vocation ; elle l'employa à se préparer au rôle d'apôtre qui l'attendait à la Retraite, et sa vie au Bot fut un noviciat anticipé. Elle savait assez le breton pour enseigner le catéchisme, mais elle voulut l'étudier à fond, afin d'atteindre plus facilement les femmes du peuple, très nombreuses, qui ne parlaient pas le français. Le précepteur de ses frères lui apprit le latin, pour qu'elle pût mieux suivre les offices et les prières de l'Eglise, et elle s'imposa de lire les meilleurs ouvrages ascétiques, afin d'acquérir des connaissances dont elle ferait un jour profiter les âmes qui lui seraient confiées.

A ces graves études, elle joignait des travaux d'aiguille, et surtout elle cultivait son talent de peinture. Celle que la Révolution devait envoyer au supplice parce qu'elle avait peint et brodé des images du Sacré Cœur trouvait déjà, nous dit sa sœur, « un extrême plaisir à faire des images dévotes, des pales pour le Saint Sacrifice et même des tableaux de dévotion en miniature, au pastel et à l'huile ».

Avec cela, aimable et dévouée, cachant sous des dehors souriants les pénitences qu'elle ne cessait de pratiquer en secret, elle était adorée de tous, et le 2 février 1782, jour fixé par son oncle pour son entrée à la Retraite, fut un jour de deuil au Bot.

De grand matin, Mme de Saint-Luc, accompagnée de ses quatre filles, se rendit à la maison de la Retraite. « Voilà le lieu de mon repos et la maison que j'ai choisie pour ma demeure ! » s'écria Victoire en franchissant le seuil du couvent.

III. VIE RELIGIEUSE DE VICTOIRE CHEZ LES DAMES DE LA RETRAITE DE QUIMPER

L'étude que Mlle de Saint-Luc avait faite de la langue bretonne permit à ses supérieures de l'employer sur-le-champ auprès des femmes du peuple qui venaient, en grand nombre, suivre les retraites. « La sainte Mademoiselle Victoire », comme elles l'appelaient, devint bientôt populaire, et les retraitantes la réclamaient souvent.

Rien, du reste, de vague ni d'irréel dans la mentalité de cette agissante : jamais elle n'était plus heureuse qu'aux moments où il y avait le plus de besogne, et des retraites de trois cents Bretonnes, dont il fallait s'occuper, n'étaient pas faites pour l'effrayer. « Elle regardait, nous dit-on, ces bonnes femmes comme ses sœurs », et se dévouait à elles avec une bonne grâce et une compréhension de leurs besoins qui faisaient promptement leur conquête. Ses préférées n'étaient pas les plus parfaites, mais celles à qui elle pouvait être le plus utile : « Les plus grandes pécheresses étaient celles qui avaient le plus d'accès auprès d'elle », nous dit sa sœur, Mme de Silguy ; sa douceur les attirait, et sa parole ardente et lumineuse les entraînait vers une vie meilleure. Elle ne réussissait pas moins bien auprès des enfants que l'on préparait à leur première Communion ; leur innocence la charmait, et elle mettait un soin infini à les instruire des vérités religieuses.

La vocation des *Demoiselles de la Retraite* était, avant tout, apostolique, et

l'œuvre des Retraites formait le but même de leur Institut ; mais la liberté relative que leur laissait le règlement leur permettait, une fois le but atteint, de consacrer un certain temps à d'autres œuvres de miséricorde. Victoire reprenait donc à Quimper quelques-unes de ses occupations du Bot ; elle pouvait visiter les pauvres, soigner les malades et assister les mourants.

Les pauvres, les malades, les pécheurs, auxquels elle se donnait sans compter, absorbaient son temps, mais elle gardait pour sa famille un cœur très tendre. Sa sœur Angélique, devenue Mme de Silguy, raconte que lorsque ses sœurs mariées lui amenaient leurs enfants, « elle les recevait avec un extrême plaisir », elle emportait les plus petits dans ses bras et les déposait au pied du tabernacle de la chapelle en les offrant à Dieu.

Moins aveugle qu'un grand nombre de ses compatriotes, Mgr de Saint-Luc avait prévu l'approche de la Révolution. Dès 1776, au moment du Jubilé, il avait publiquement dénoncé les agissements de la franc-maçonnerie. Parfois, dans l'intimité, il préparait les directrices de la Retraite aux catastrophes prochaines :

Tout ce que vous voyez n'est rien, mes chères filles ; les maux les plus affreux vont fondre sur notre coupable patrie..... Mettez toute votre confiance en Dieu seul, et souvenez-vous que le Seigneur n'abandonne pas ceux qui mettent leur confiance en lui.

En septembre 1790, déjà malade, l'évêque vint pour la dernière fois chez les Dames de la Retraite, et les encouragea à la vaillance en vue de la persécution imminente.

Mgr de Saint-Luc mourut le 30 septembre ; ses funérailles, qui eurent lieu le 5 octobre, furent suivies de la publication de sa protestation contre la Constitution civile du clergé, protestation à laquelle le clergé de son diocèse adhéra d'une façon à peu près unanime.

Un des prêtres qui firent exception occupait une place si en vue que son apostasie causa une certaine sensation à Quimper ; c'était Claude Le Coz, le futur

évêque schismatique d'Ille-et-Vilaine, alors principal du collège. Non seulement il prêta le serment constitutionnel, mais il en fit publiquement l'apologie.

L'attitude de ce prêtre, qu'en des temps plus calmes elle avait entendu prêcher chez les *Demoiselles de la Retraite*, indigna Victoire de Saint-Luc. Le 29 octobre, elle lui écrivit une lettre vibrante, dans laquelle elle le conjurait de revenir à l'Eglise et de réparer sa défaillance par une humble rétractation : « L'entêtement et l'orgueil, dit-elle, ont toujours fait le caractère des hérésiarques » ; puis elle ajoute :

Que Dieu vous préserve, Monsieur, d'un pareil sort !.... Qu'il vous donne un peu de cette vraie et sainte humilité qui préserve de l'erreur ou qui la fait généreusement rétracter !.... Je prie avec toute l'ardeur dont je suis capable pour cet heureux changement, qui glorifierait le ciel, consoleraient les fidèles, déconcerterait l'enfer, et pour lequel je donnerais, je vous assure, de grand cœur jusqu'à la dernière goutte de mon sang.

L'histoire ne dit pas si ce cri d'indignation provoqua une réponse.

A cette époque, Victoire, à peine relevée de la maladie de langueur qui avait mis sa vie en péril, prit la petite vérole en soignant Mme de Silguy et ses enfants. Elle fut si malade que son corps ne formait qu'une plaie, dit sa sœur, mais elle surabondait de joie, tant elle acceptait avec bonheur la volonté de Dieu.

Du reste, ainsi qu'il arrive souvent, cette croix si généreusement portée devint pour elle le point de départ d'un nouveau progrès ; les légères exagérations d'une nature ardente et généreuse à l'excès disparurent, à partir de cette époque, grâce surtout à l'influence de l'abbé René de Larchantel.

Ce saint prêtre était le frère d'une Dame de la Retraite, Marie-Esprit de Larchantel (1), intimement liée avec Victoire de Saint-Luc ; il vint plusieurs fois confesser celle-ci pendant sa maladie et lui apporter

(1) M^{re} de Larchantel survécut à la Révolution et coopéra, en 1805, à la restauration de son Institut, qu'elle gouverna comme Supérieure générale de 1810 à 1832.

la sainte communion ; ses conseils contribuèrent à adoucir la dévotion encore un peu âpre de sa pénitente. Sans rien lui enlever de cette flamme de sacrifice qui la caractérisa toujours, il sut lui faire comprendre comment elle aurait souvent plus de mérite à accepter, par complaisance, les adoucissements qu'on lui proposait qu'à les repousser en esprit de pénitence.

IV. DÉBUTS DE LA PERSÉCUTION EXPULSION DES DAMES DE LA RETRAITE

La Révolution de 1789 fut, on ne saurait trop le répéter, une persécution religieuse en même temps qu'un bouleversement social et politique, et son caractère anticatholique alla en s'affirmant de plus en plus à partir de 1790.

Un curé schismatique de Morlaix, nommé Expilly, avait obtenu la succession de Mgr de Saint-Luc, et, le 12 mars 1791, il faisait son entrée dans la cathédrale de Quimper. Une de ses premières visites fut pour les Dames de la Retraite, dont il ne devait cependant pas ignorer les sentiments. Il eut l'audace de proposer à la directrice de venir lui-même chez elle prêcher des retraites : « Monsieur, lui répondit Mme de Marigo, nous ne voulons pas de vos services. » Ce fut la première et la dernière visite de l'intrus ; mais les courageuses femmes s'aperçurent bientôt qu'elles allaient payer cher leur noble attitude.

Le 30 juin, elles étaient signalées par le procureur général syndic comme ayant manifesté « des principes impolitiques et anticonstitutionnels, qui ne peuvent que propager et maintenir des troubles..... » La supérieure, ajoutait-on, aurait déclaré qu'elle ne reconnaissait pas M. Expilly comme évêque du Finistère et qu'elle refusait d'accepter, pour sa communauté, le ministère des prêtres ayant prêté le serment de la Constitution civile.

On le sait, par des Brefs du 10 mars et du 13 avril 1791, le pape Pie VI avait déclaré que la Constitution civile du clergé « étant fondée sur des principes hérétiques,

le serment prêté à cette Constitution était un sacrilège, indigne non seulement des ecclésiastiques, mais de tout catholique ». Dès lors, la ligne de conduite imposée aux fidèles était nettement tracée ; ils ne pouvaient, sous peine d'encourir les peines canoniques, participer en aucune façon au ministère des schismatiques.

Le 2 juillet suivant, les Dames de la Retraite furent sommées par le procureur syndic du district de prêter le serment d'adhésion à la Constitution civile du clergé. Mmes de Marigo, Le Borgne, de Larchantel et de Rospiec, qui formaient la communauté, s'y refusèrent énergiquement ; elles ajoutèrent que leur compagne, Mme de Saint-Luc, qui relevait de maladie, pensait à ce sujet comme elles.

— Mais, observa un des commissaires, Mme de Saint-Luc n'est pas présente et personne n'a le droit de répondre pour elle. Qui sait si elle ne prêterait pas le serment que vous refusez ?

— Non, Monsieur, reprit vivement Mme de Larchantel, elle ne voudrait pas le prêter ; son opinion est la nôtre.

Le commissaire insistant, on dut le faire monter chez Victoire, encore malade et retenue dans sa chambre. Il lui posa la même question qu'à ses compagnes :

— Jamais, s'écria-t-elle, je ne prêterai le serment demandé.

Et elle ajouta cette parole dont elle-même ignorait peut-être le sens prophétique :

— Je signerais mon refus de mon sang.

Quatre jours après, le 6 juillet, un prêtre fidèle, le curé de Kerfeunteun, vint dire la messe pour la dernière fois dans la chapelle de la Retraite et consomma les saintes Espèces. Dès le lendemain, les commissaires du district revinrent pour faire l'inventaire du mobilier et mettre les scellés. La vaillance avec laquelle ces femmes de bonne maison faisaient le sacrifice de tout ce qu'elles possédaient au monde, plutôt que de prononcer une parole que réprouvait leur conscience, les étonna :

— Quoi ! Mesdames, disaient-ils, vous

auriez le courage de tout abandonner ! Faites le serment, et tout vous restera.

On leur laissa à chacune « un couvert d'argent, un lit, une paire de draps, une petite table et une chaise » ; le reste fut confisqué. Enfin, le 9 juillet 1791, elles furent chassées de leur demeure, mais, nous dit-on, elles subirent l'épreuve en « bénissant Dieu de les avoir trouvées dignes de souffrir pour son saint nom et en priant pour leurs persécuteurs ». (*Annales de la Retraite de Quimper.*)

Elles commencèrent par se retirer toutes ensemble chez les Bénédictines du Calvaire de Quimper, qui n'étaient pas encore expulsées et dont la supérieure, Mme de Penfentenyo, les accueillit fraternellement.

Victoire, pendant ce temps, se préparait aux luttes futures ; on possède d'elle une touchante prière à saint Michel, composée et écrite à cette époque, et plus que jamais la dévotion au Sacré Cœur, qu'elle avait toujours aimée, était devenue, sous des formes diverses, son occupation habituelle. Elle peignait et brodait volontiers des emblèmes représentant le Sacré Cœur, et elle les distribuait largement à ses amis et connaissances. Un jour qu'elle était ainsi occupée, le Dr Laroque-Tremaria, étant entré au Calvaire pour y visiter une malade, elle lui offrit une de ces images ; il l'accepta avec reconnaissance et lui en demanda une seconde pour son frère Victor, commandant de vaisseau à Lorient. La jeune religieuse s'empressa de le satisfaire en lui recommandant de dire à son frère de mettre toute sa confiance dans le Sacré Cœur. Elle se doutait peu, la pieuse artiste, du tragique retentissement que devait avoir un jour cet acte si simple !

Quand, en 1792, les Bénédictines du Calvaire furent obligées de se disperser à leur tour, Mme de Marigo, supérieure de la Retraite, se retira avec Mlle de Larchantel chez la famille Nouvel de la Flèche, parente de celle-ci, et Victoire rentra au Bot. Autour de la vieille demeure, jadis si calme, s'agitaient les « patriotes » du pays, qui multipliaient, à l'égard des châtelains, les

vexations mesquines et arbitraires. C'est ainsi que, le 15 octobre 1792, la famille de Saint-Luc fut transférée à Quimper, où elle passa six semaines sous la surveillance du Directoire départemental. En 1793, après l'exécution du roi, elle fut de nouveau internée à Quimper, et, pendant ce second séjour, Victoire dut comparaître devant le juge. Elle était accusée de « fanatisme », mot qui, pendant la Révolution, était synonyme de fidélité à la religion catholique.

L'accusation portée contre Mlle de Saint-Luc, et qui, dès ce moment, sépara sa cause de celle de la famille en y ajoutant un grief de plus, était la conséquence de l'arrestation, au mois de mars 1793, des deux frères Laroque-Tremaria, dont l'un, Alexandre, était médecin à Quimper, et l'autre, Victor, officier de marine à Lorient. Leur arrestation fut suivie de la saisie de leurs papiers ; au milieu d'une correspondance dont la tendance était nettement contre-révolutionnaire, l'on découvrit une lettre du marin à son frère, dans laquelle Victor Laroque-Tremaria faisait allusion au « Cœur » qui « devait le suivre dans les combats », et dont « la charmante Victoire lui avait fait présent ». Le 20 mars, Alexandre Laroque, interrogé à Quimper au sujet de cette allusion, où les hommes de la Terreur voulaient découvrir l'indice d'un complot, répondit : « Que ce cœur était un morceau d'étoffe brodée, que la citoyenne Saint-Luc, de la Retraite, avait destiné pour son frère pour le rendre dévot ».

Trois jours plus tard, Victoire comparait à son tour. Aux questions du juge, elle répondit qu'elle n'avait point donné directement cet emblème à l'officier ; mais « qu'à la vérité elle en remit plusieurs au médecin Laroque, sur sa demande et sur celle de ses sœurs ».

— Mais, lui dit-on, cet emblème n'est-il pas le signe de ralliement des contre-révolutionnaires ?

Elle répliqua que « jamais elle ne l'avait entendu dire jusqu'ici, et qu'elle n'y a jamais pensé ; qu'elle n'a vu dans ce Cœur

qu'un signe de dévotion et de paix, et que c'est dans cette vue qu'elle a fait et donné tous ceux qu'elle a travaillés » (1).

Huit jours plus tard, Victor Laroque, le marin, interrogé à Lorient le 30 mars, expliquait que l'emblème en question était « un morceau d'étoffe violet, sur lequel est attaché un cœur brodé en coton sur un fond blanc, entouré d'une couronne d'épines et surmonté d'une croix brune ». Il ajoutait qu'il n'y avait jamais vu un signe de ralliement séditieux. Son frère le médecin, questionné pour la seconde fois le lendemain, soutint également qu'il n'avait jamais considéré cette image comme un « signe de ralliement des contre-révolutionnaires, mais seulement comme un signe de dévotion auquel la demoiselle de Saint-Luc avait confiance ». Il ajouta, du reste, avec un grand bon sens, qu'« il le croit d'autant moins un signe de ralliement, parce qu'il connaît un très grand nombre de ceux qu'on appelle aristocrates qui n'en ont jamais demandé ni porté ; tandis qu'il connaît aussi de bons patriotes, surtout des femmes, qui en portent ».

Victoire semble avoir attaché si peu d'importance à l'interrogatoire du 23 mars, qu'elle le « raconta gaiement » à sa famille. Pour le moment, cet incident, dont les suites devaient être tragiques, resta sans conséquences immédiates, et Mme de Silguy ajoute : « Tous crurent de ne pas devoir s'en alarmer davantage, regardant cette affaire comme terminée. »

Il n'en était rien : Fouquier-Tinville ne perdait plus de vue ses victimes quand une fois elles lui avaient été signalées : la découverte d'une image « séditeuse » était une précieuse trouvaille pour le pourvoyeur de la guillotine.

Il commença par faire transférer à Paris Alexandre et Victor Laroque-Tremaria, inculpés de conspiration contre-révolutionnaire.

Le 26 décembre 1793, les deux frères parurent devant le tribunal révolution-

(1) Archives départementales du Finistère. L. 15.

naire ; ils étaient, d'après le réquisitoire de l'accusateur public, « les chefs de toutes les conspirations qui ont été formées dans le département du Finistère et du Morbihan depuis le commencement de la Révolution » ; l'on produisit comme pièce de conviction un emblème brodé par une ex-religieuse, « la nommée Saint-Luc », emblème qualifié de « Cœur des fanatiques, signe de ralliement de la Vendée ». L'accusation était puérile et stupide ; mais les juges de la Terreur, instruments dociles, condamnaient de confiance, et les deux frères, le médecin et l'officier, furent guillotins le même jour sur l'ancienne place Louis XV.

V. ARRESTATION DE VICTOIRE ET DE SA FAMILLE

A la fin d'août 1793, la famille de Saint-Luc était rentrée au Bot, mais la paix et le bonheur d'autrefois avaient fui la vieille demeure, les journées s'y écoulaient dans de perpétuelles alertes.

Mme de Saint-Luc, qui sentait le danger l'enserrer de plus en plus, travaillait à se détacher, par avance, de ce lieu où elle avait passé les meilleures années de sa vie.

Les prêtres fidèles étant en prison ou cachés, les châtelaines étaient privées de la consolation des sacrements : « Elles y suppléaient par la ferveur de leurs prières, ajoute Mme de Silguy, et Dieu les fortifia par sa grâce. »

L'arrestation qu'elles avaient prévue s'opéra le 10 octobre 1793. Des gendarmes se présentèrent ce jour-là au château pour emmener M. et Mme de Saint-Luc et leurs filles Victoire et Euphrasie ; les deux fils avaient émigré et les autres filles étaient absentes. On arracha de son lit le père de famille, infirme, et, au milieu des sanglots des paysans et des chants révolutionnaires de l'escorte, le triste cortège se mit en route.

Il s'arrêta pour la nuit à Châteaulin, et, le lendemain, le voyage continua jusqu'à Carhaix, où l'hôpital de Notre-Dame de Grâce, dont on avait expulsé les religieuses Augustines, était réservé aux prisonniers.

Ils trouvèrent les grandes pièces nues, délabrées, sans meubles, dans un état de malpropreté révoltante, et déjà remplies d'une foule lamentable : les châtelains du pays, enlevés à leurs tranquilles manoirs, au fond des landes bretonnes, y voisinaient avec des voleurs de grand chemin et des marins anglais, qui, ne sachant pas un mot de français, étaient doublement isolés. On manquait de tout dans cette atroce prison, le pain y était détestable, l'eau rare ; le vent et la pluie y pénétraient, et les malades, très nombreux, n'avaient à attendre ni secours matériel ni assistance spirituelle.

On vit alors quelle était la vaillance souriante de la jeune religieuse, qui, depuis plus de dix ans, se préparait inconsciemment à l'épreuve suprême. Uniquement occupée de ceux qui l'entouraient, Victoire passa comme un ange consolateur au milieu des prisonniers, égayant les uns, prêchant les autres, soignant les malades, assistant les mourants. Elle était si aimable, dit sa sœur, qu'elle désarmait les préjugés, et son influence ramena à la pratique religieuse un certain nombre de détenus, conquis par la bonne grâce de son apostolat.

Elle gardait même une si grande liberté d'esprit, malgré les tristesses du présent et les menaces de l'avenir, qu'elle écrivit, en collaboration avec sa plus jeune sœur Euphrasie, un journal « tragi-comique » de leur captivité ; il est adressé sous forme d'« épîtres » à leurs amies les dames prisonnières de Crémur, et l'original est aujourd'hui entre les mains des Dames de la Retraite d'Angers. Le style, un peu précieux, porte l'empreinte du XVIII^e siècle, mais quel noble et joyeux courage éclate à travers cette forme surannée et parfois puérile !

Presque toutes les femmes qui moururent sur l'échafaud de la Révolution furent courageuses, mais les religieuses seules donnèrent à leur sacrifice l'allure inattendue et magnifique d'un triomphe et d'une fête ; les trente-deux martyres d'Orange moururent « en riant », disaient

leurs bourreaux, et chez la religieuse bretonne nous retrouvons cette même gaieté, forme exquise et rare du courage.

C'est en riant que les prisonnières font la description de leurs chambres : « Les toiles d'araignées faisaient la tapisserie, la poussière et le fumier en étaient le seul ornement.... et pour fauteuil moelleux à nous tendre les bras, le plancher seul était offert. »

La compagnie de ce peu séduisant logis était à l'avenant : aux « aristocrates » étaient mêlés des détenus patriotes ; l'un ébranle de ses jurements « l'autre des captifs » ; un autre, brave quand il s'agissait de pourchasser les catholiques, « est pâle, tremblant, larmoyant.... Il avait épuisé tout le nerf de son courage à prendre les autres ».

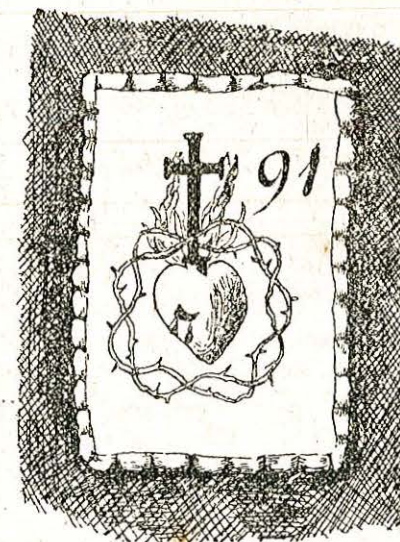
La femme du représentant républicain de Quimper est amenée à Carhaix ; tout étonnée de se trouver en prison, elle craint surtout la compagnie des « aristocrates » ; aussi quelle n'est pas sa surprise de découvrir « qu'il n'est pas d'êtres plus honnêtes et plus compatissants que ceux qu'elle méprisait. On lui prouva qu'il suffit d'être malheureux pour intéresser, qu'on oublie les procédés passés les plus désagréables pour ne songer qu'à plaindre l'infortune présente.... De fait, elle était digne de pitié, étant encore novice dans le malheur et la persécution, où depuis longtemps les autres étaient profès ».

La nourriture de la prison était peu abondante et fort mauvaise, mais on veut, sans doute, éviter aux détenus « le travail d'une pénible digestion, et on juge que, pour le bien de leur santé, il est plus salubre de les tenir à demi-ration ». Aussi la question d'approvisionnement joue-t-elle un grand rôle dans la vie des prisonniers. « Depuis le lever de l'aurore jusqu'au coucher de Phœbus, on n'entend parler que d'approvisionnement de bouche. Le cri de guerre le plus ordinaire est : au pain ! à la viande ! au beurre ! aux crêpes ! au lait ! etc. »

Au lieu de discussions politiques, on

n'entend bientôt plus que « de réjouissantes et chaudes dissertations sur les emplettes de cuisine faites ou à faire.... La disette est si grande que la suprême frayeur est de manquer de vivres ; aussi se trouve-t-on tout aise et tout heureux quand, après maints débats à la porte, on a pu se pourvoir d'un gros pain bis et d'une cruche d'eau fraîche.... »

La religieuse se retrouve dans ces autres lignes : « Au lieu de règles et de Constitu-



L'IMAGE DU SACRÉ CŒUR QUI FIGURE
AU DOSSIER DE VICTOIRE DE SAINT-LUC

tions des saints fondateurs, on a une consigne, de MM. les commissaires, à laquelle il faut être exact. On doit aussi porter à lire au concierge toutes les lettres qu'on a reçues, avec l'humilité et la simplicité d'une petite novice. Quant à la clôture, on nous la fait garder avec la dernière rigueur, et nous avons moins de communication avec les humains du dehors que les religieuses ci-devant les plus recluses.... La vertu la plus inconnue est le silence, le recueillement est ici d'une difficile pratique, et, de bonne foi, le lieu n'est pas propre à le favoriser, autant vaudrait prier en champ de foire. »

A travers les descriptions humoristiques, assaisonnées parfois d'une pointe d'inno-

cente malice, nous trouvons une note plus grave ; Victoire constate la charité qui règne parmi ces détenus, d'origine et d'opinions si diverses : « Chacun est prêt à se dépouiller, se restreindre, pour aider un camarade arrivant et partager avec lui, non son abondance, mais souvent son très juste nécessaire. »

La première lettre se termine par une page charmante de philosophie chrétienne sur « l'avantage d'être en prison » ; elle conclut ainsi : « Ce que Dieu permet est toujours pour le mieux et tourne au bien de ses élus. »

La seconde lettre est écrite dans la même note ; les anecdotes plaisantes abondent, les incidents pénibles revêtent une forme humoristique ; les privations les plus cruelles sont racontées avec une souriante ironie.

A travers cette gaieté voulue, on sent une profondeur de sentiment chrétien, qui éclate à la dernière page du récit : « Puissent tant de longs et douloureux martyres nous ouvrir le passage de l'heureuse éternité..... Puissent toutes ces misères nous détacher de ce misérable monde et nous faire souvenir que nous sommes faits pour une plus heureuse patrie, qui seule comblera nos désirs. »

VI. VICTOIRE EST RAMENÉE A QUIMPER

Victoire de Saint-Luc avait été nommée dans le réquisitoire de Fouquier-Tinville contre les frères Laroque-Tremaria ; c'était assez pour qu'après leur exécution l'accusateur public lançât contre elle un mandat d'amener. Le 1^{er} février 1794, au désespoir de ses parents, elle partit à cheval pour Quimper, entre deux gendarmes.

Dans une lettre du 4 février, adressée à sa supérieure, Mme de Marigo, la jeune religieuse raconte cette chevauchée en plein hiver, sur un cheval borgne, par des routes défoncées, sous des rafales de vent et de pluie ; elle lui rappelle comment, douze ans plus tôt, à la même date, elle avait fait, entre sa mère et son oncle

l'évêque, son entrée solennelle dans la chapelle de la Retraite, tout illuminée pour la recevoir.

Le contraste était grand entre l'enfant de vingt ans dont la vie avait été protégée contre toute influence hostile, qui abandonnait une famille pour en retrouver une autre, et la prisonnière battue par la tempête, qui, ce même jour, échouait à la maison de détention de Quimper. Mais le souvenir des jours heureux stimule le courage joyeux de Victoire au lieu de l'abattre :

Ce fut, dit-elle, le 31 janvier que je reçus la nouvelle de mon enlèvement par la vue des deux gendarmes qui venaient me chercher. Leur présence et leur mission inattendue me fit, au premier moment, pâlir ; mais je ne fus pas longtemps à me remettre. Il n'en fut pas de même de mon pauvre papa et de ma chère maman, dont je laissais les cœurs pénétrés, quoique incertains encore sur..... la décision de mon sort.....

Nous ne nous mîmes en route que le lendemain, 1^{er} février, où, escortée de mes deux gardiens, je montai sur ma bête chevaline, et eus de belle manière à lutter contre le vent et souvent la pluie..... Nous eûmes des chemins abominables, où on avait plus d'eau que de terre. Notez que mon cheval était borgne. En tout il n'avait qu'un étrier ; on me l'avait aussi présenté avec le licou seul et sans bride ; mais c'était par trop, et j'en fis chercher une, et bien m'en prit, car, sans cela, je me serais cassé le col, car mon cheval s'abattit une fois net sous moi ; mais, Dieu merci, j'ai eu la force de le relever avec la bride sans me démonter, et je ne me fis nul mal.....

J'eus le guignon de faire verser des larmes et de voir s'allonger tous les visages à mon arrivée, comme ils avaient fait à mon départ ; de fait, c'était là ma plus grande peine que d'être un sujet de douleur pour mes parents et nos amis, car, quant à moi, Dieu me fait la grâce de n'en sentir aucune pour ma position, d'être gaie et tranquille, m'abandonnant avec confiance entre les bras de son aimable Providence, et une entière résignation à sa volonté sainte et adorable.

Puis, rappelant sa consécration religieuse, dont le souvenir l'avait, dit-elle, « fortifiée » pendant son rude voyage, elle ajoute :

En me consacrant, ce jour, au service de Dieu dans sa sainte maison, je me dévouais à tous

les desseins de Dieu sur moi, tant pour la vie que pour la mort.

Elle envisageait, du reste, sans illusion aucune le sort qui, très probablement, l'attendait :

Si je périssais, je puis dire que c'est injustement et pour un objet saint, et je devrais regarder cela comme une espèce de baptême qui me purifiera de mes péchés, si j'obtiens cette grande miséricorde du Cœur de Jésus..... Ma bonne mère, ne vous attendrissez donc pas trop sur le sort de votre fille, et joignez-vous à elle pour offrir à Dieu courageusement le sacrifice qu'il exige jusqu'au bout.

Les prières écrites en prison par la future martyre confirment cette attitude d'abandon absolu.

Elle avait jadis confié à sa sœur, Mme de Silguy, que son désir était de mourir martyre à l'âge de trente-trois ans.

J'accepte la mort, dit-elle dans ses notes intimes, dans le terme et de la manière qu'il vous plaira, ici ou ailleurs, sans consolation, sans secours, par le glaive, par le feu, par la faim ou la misère ; ce que vous voudrez et comme vous le voudrez ; vous êtes mon Dieu et mon sort est entre vos mains.

La perspective de se dérober au supplice ne la tentait pas ; sa sœur lui ayant fait entrevoir la possibilité d'une évasion :

— Jamais je ne tenterai une évasion, dit-elle ; j'é craindrais de compromettre mon geôlier et de perdre la palme du martyre.

En attendant, les prisonniers de Quimper, comme jadis ceux de Carhaix, n'eurent qu'à s'applaudir de l'arrivée parmi eux de la jeune religieuse. On la logea dans une chambre où étaient déjà douze marins anglais et des femmes détenues pour vol et autres méfaits ; elle ne s'effraya pas de cette étrange compagnie, et, à l'aide d'un mauvais rideau, elle se fit une espèce de cellule, où elle se réfugiait pour prier. Elle avait apporté avec elle quelques livres, dont le *Psautier*, le *Nouveau Testament* et l'*Imitation*, et elle avoue, dans une de ses lettres, que « cette petite bibliothèque dévote » faisait toute sa consolation.

Entre temps, elle se fit, comme à Carhaix,

infirmière et apôtre ; mais ses compagnes de chambre, malgré ses bons offices, l'insultaient parce qu'elle était religieuse, et deux d'entre elles la battirent si cruellement qu'elle en fut toute meurtrie, ce qui ne l'empêcha pas de veiller comme une vraie Sœur de Charité une de ses persécutrices tombée gravement malade.

Les meilleures joies de la prisonnière étaient les visites de sa sœur, Mme de Silguy, qui habitait avec ses enfants au Mesmeur, à trois lieues de Quimper, et qui, non sans peine, arracha au geôlier la permission de passer chaque semaine une journée avec la détenue. Celle-ci fit si bien qu'elle arriva presque « à faire partager à sa sœur le bonheur qu'elle éprouvait d'être prisonnière pour Jésus-Christ ». Une lettre charmante, écrite à son neveu : « Jean-Marie de Silguy, au Mesmeur », donne la vraie note de son âme à l'heure où, avertie par le mandat d'amener lancé par Fouquier-Tinville, elle voyait grandir chaque jour ses chances de mourir sur l'échafaud. Elle lui écrit :

Tu sais l'aventure tragique de ta pauvre tantine noire. Elle se recommande à tes prières et te prie de demander pour elle la patience au bon Dieu, et de dire tous les jours bien dévotement, avec Euphrasie, un *Pater* et un *Ave* à son intention, non pas positivement pour sa délivrance, mais pour qu'il arrive ce qui sera le plus agréable au bon Dieu et le plus salutaire pour son âme. Adieu, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur. Si je vais au ciel avant toi, je prierai Dieu pour que tu y ailles aussi un jour et que tu sois un saint.

Ta tantine Victoire, prisonnière pour Jésus-Christ.

Victoire était constamment occupée à se préparer à la mort. Elle avait fait une neuvaine à saint François Xavier pour obtenir la grâce de recevoir l'absolution dont elle était privée depuis plusieurs mois, et le 17 mars elle arriva, non sans peine, à se confesser à l'abbé Riou, curé de Labanan, qui, le même jour, fut guillotiné sur une place de Quimper. Dans une lettre, dissimulée dans un peloton de fil, elle raconte à son amie, Mlle de Larchantel, comment,

se glissant hors de sa chambre, elle se confessa à travers une porte au futur martyr, dont les compagnons s'écartèrent pour la laisser plus libre.

Au surplus, ajoute la prisonnière avec sa bonne humeur habituelle, quand ils auraient entendu, cela m'était égal, pourvu que je puisse me confesser. Je le fis heureusement au travers de la porte, plus en gros qu'en détail, il est vrai, mais Dieu voit le cœur et les circonstances. Cette bonne absolution répandit bien de la joie dans mon cœur, elle m'a donné de la force, et je la regarde comme une grâce spéciale pour me préparer à d'autres épreuves.

Le sort de ce saint prêtre qui, dans peu d'instants, allait entrer dans l'éternité bienheureuse, inspira à Victoire plus d'envie que de terreur : « Ah ! je te l'avoue, dit-elle encore à son amie, mon sacrifice est fait, et j'aurais été enchantée si ce jour j'avais pu aller à la guillotine avec lui. »

Très tendre pour les siens, elle pensait continuellement à ses parents, mais elle se savait plus compromise qu'eux. « Je voudrais, disait-elle, séparer ma cause de celle de mes parents et de mes amis ; je suis pénétrée de la peine qu'ils éprouvent à mon occasion ; voilà tout ce qui me touche, car pour moi je suis trop heureuse de souffrir quelque chose pour le nom de Jésus-Christ ; mon sort est digne d'envie, j'entrevois le bonheur que j'ai toujours désiré. »

En prévision de son départ pour Paris, elle faisait des reliquaires, des objets de dévotion, des bagues de ses cheveux, qu'elle envoyait à ses amis. A sa sœur, elle remit des pages écrites en prison, où éclate à chaque ligne un ardent et joyeux désir de mourir pour sa foi.

VII. LA FAMILLE DE SAINT-LUC TRANSPORTÉE A PARIS

Le bruit avait couru que ses parents allaient la rejoindre et qu'ils étaient englobés dans la même accusation qu'elle, puis on n'en parla plus, et Victoire put croire que seule de sa famille elle serait transférée à Paris. Un jour qu'elle s'entretenait avec sa sœur, venue pour la voir,

avec « une espèce de gaieté et en se félicitant que ces bruits alarmants n'avaient point eu de suites », on entendit « la voix tonnante » du geôlier :

— Mademoiselle de Saint-Luc, voilà vos parents qui arrivent !

Au même instant paraît Mme de Saint-Luc, soutenue par deux personnes et suivie d'un brancard sur lequel était étendu son mari infirme ; ils arrivaient en charrette de Carhaix. Victoire et sa sœur, très émues, baisèrent en pleurant les mains des prisonniers.

— Mes chères enfants, disait le pauvre vieillard, ce n'est pas notre position qui fait couler mes larmes, mais uniquement la joie que j'éprouve de vous revoir encore avant de mourir.

Sa femme, plus forte, gardait le calme et l'empire sur elle-même que les pires épreuves ne pouvaient ébranler :

— Relevez-vous, dit-elle à ses filles, ne pleurez pas sur nous. Ne sommes-nous pas trop heureux de partager les prisons et les chaînes des confesseurs de Jésus-Christ ?

L'on dit que les jeunes marins anglais, témoins de cette scène, se firent traduire les paroles de Mme de Saint-Luc ; ils en furent même si frappés, ajoute Mme de Silguy, « qu'ils en firent un article du journal qu'ils écrivaient de leur captivité ». Du reste, l'attitude de ces étrangers était pleine « de décence, de retenue et de tranquillité », et contrastait favorablement avec les violences et les mauvais procédés de certains détenus révolutionnaires.

Réunie à ses parents, Victoire reprit près d'eux la tâche filiale que leur séparation avait interrompue ; mais si elle jouissait de pouvoir leur prodiguer ses soins, son âme aimante était torturée par l'impuissance où elle se trouvait de diminuer notablement leurs souffrances.

Pendant les dix jours que ses parents passèrent à Quimper, Mme de Silguy obtint du geôlier la permission d'entrer dès le matin dans la prison et de n'en sortir qu'à la nuit ; elle secondait Victoire dans sa

tâche d'infirmière : « Elle eût voulu, nous dit-elle, y demeurer toujours ; ce lieu était l'objet de tous ses vœux, et tout son bonheur était d'y pénétrer.... Elle oubliait en quelque sorte, pendant ce temps, son mari et ses nombreux enfants. »

Cette fille si tendre n'eut pas cependant le bonheur de revoir les siens le dernier jour. « Il faut, ajoute-t-elle, avoir passé par de semblables épreuves pour sentir et comprendre le déchirement et l'horreur d'une pareille séparation en de telles circonstances. »

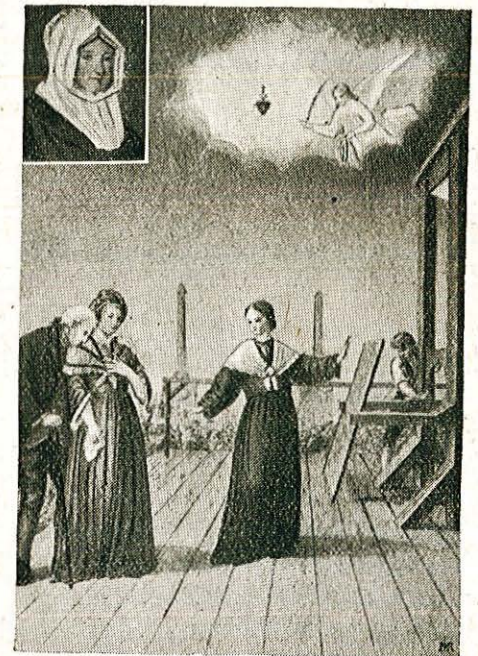
L'on voulut d'abord faire voyager la famille de Saint-Luc à cheval ou en charrette, mais les infirmités du père rendaient impossible ce mode de transport. « Après beaucoup de prières et de larmes », dit Mme de Silguy, et probablement à prix d'or, on leur permit de se procurer une voiture d'emprunt. Le voyage n'en fut pas moins pénible ; il dura vingt-cinq jours, du 4 au 29 avril. Aux étapes, les prisonniers étaient logés dans les maisons de détention du lieu, et toujours de façon à ne pouvoir communiquer avec qui que ce soit.

La veille de son départ, Victoire écrivit à Mme de Marigo une lettre d'adieu où se révèlent, non seulement son joyeux courage, mais aussi sa claire vue du sort qui l'attendait. Cette clairvoyance fait contraste avec les illusions que gardèrent jusqu'au bout un grand nombre de victimes de la Révolution.

C'est définitivement demain vendredi que nous mettons à la voile, moitié dans une mauvaise voiture qu'on a obtenue par grâce et qu'on prête par charité à mes parents, moitié en charrette. De la manière dont le temps est disposé, nous ferons notre voyage autant par eau que par terre. Mais tout cela n'est rien en comparaison des autres misères qui nous attendent et dont nous avons fait ici l'échantillon. On ne peut guère rien ajouter à celles que nous avons éprouvées ici et à la manière dure dont nous sommes traités. Jamais il n'y a eu rien de pis envers les plus grands criminels. Mais le témoignage de notre conscience et la pensée de Jésus, notre Maître, souffrant pour nous, fait notre soutien et notre consolation....

La perspective de cet affreux voyage effraye

plus que la guillotine, qui n'est qu'un moment, mais il faut boire le calice jusqu'à la lie et entrer avec courage dans cette carrière de souffrance, de pauvreté, de misères, d'opprobres et de duretés qui s'ouvre devant nous. Le temps de la Passion où nous allons entrer est bien propre à fortifier notre cœur dans le cours de la nôtre, si nous pouvons ainsi appeler notre voyage, qui n'est qu'une longue agonie, pour préparer au sacrifice sanglant où Dieu probablement nous appelle. Puissent toutes ces mi-



VICTOIRE DE SAINT-LUC
MONTANT A L'ÉCHAFAUD

sères du temps nous éviter celles de l'éternité ! Nous pouvons dire à présent que nous commençons à être vraiment disciples de Jésus-Christ, puisqu'il nous donne une part particulière à sa croix.... Adieu, chères amies, jusqu'à l'éternité. Tout mon regret est de n'avoir pas assez profité des moyens de sanctification que j'ai eus, étant en votre sainte société, mais je me repose sur la miséricorde de Dieu qui, j'espère, prendra tout ceci en expiation et pénitence de mes péchés. Adieu !

La notice de Mme de Silguy, très complète pour tout ce qui touche au séjour des siens dans la prison de Quimper, l'est forcément beaucoup moins à partir du 4 avril 1794.

D'après les Archives départementales du

Finistère, le convoi dont faisait partie Victoire se composait des trois membres de la famille de Saint-Luc, des « deux filles Laroque sœurs », qui étaient probablement sœurs aussi des Laroque-Tremaria exécutés le 26 décembre 1793 ; de « la femme Benoît », de Quimper, et de M. de Saint-Alouarn.

Le voyage fut doublement pénible pour la jeune religieuse, qui avait contracté une grave indisposition en soignant un malade dans la prison de Quimper. Enfin, le 29 avril, les prisonniers, brisés de fatigue, firent leur entrée dans la grande ville, où régnait la Terreur ; ils furent écroués à la Conciergerie.

VIII. LA CONCIERGERIE

L'on sait ce que fut, pendant les six premiers mois de 1794, la plus atroce peut-être des prisons de Paris, celle qu'on a appelée avec raison « l'antichambre de la guillotine », et dont on a dit que « nul endroit au monde n'a vu verser tant de larmes ; nulles pierres n'ont assisté à de plus épouvantables drames » (1).

De cet enfer, vingt, trente, quarante détenus étaient extraits chaque jour pour être traduits devant le tribunal révolutionnaire installé dans le palais voisin. Le même jour, vers 4 heures de l'après-midi, les charrettes s'alignaient dans la sinistre « cour de mai » pour y attendre les condamnés de la journée, qu'elles emportaient au supplice à travers une foule ivre de sang ou paralysée par la terreur.

Tous les grands noms de France, pendant cette « année terrible », étaient inscrits sur les registres de la Conciergerie. Huit jours après l'arrivée de la famille de Saint-Luc, la sœur de Louis XVI, Madame Elisabeth, de sainte et héroïque mémoire, y était transférée de la Tour du Temple, le 9 mai, à 7 h. 1/2 du soir, et le lendemain samedi, après un simulacre de jugement, accompagnée de vingt-quatre autres vic-

times, elle mourait sur l'échafaud de la place de la Révolution (actuellement place de la Concorde), avec une sérénité digne d'une fille de saint Louis.

Mme de Silguy put recueillir quelques détails sur la vie que menaient à la Conciergerie ses parents et sa sœur pendant les trois mois qu'ils y passèrent, dans l'attente quotidienne du supplice. « Ils étaient uniquement occupés à se préparer à paraître devant Dieu, en méditant sans cesse les années éternelles. Ils trouvèrent moyen de se confesser souvent, mais ils ne purent se procurer le bonheur de communier qu'ils désiraient avec ardeur. Ils récitaient tous les jours les prières des agonisants avec une grande ferveur, avaient toujours la mort présente et voyaient sans cesse périr et se renouveler leurs compagnons d'infortune. » Fidèles aux traditions de toute leur vie, ils continuaient à secourir, avec les pauvres ressources qui leur restaient, leurs voisins les plus nécessiteux ; comme autrefois au Bot, leur charité rayonnait sur leur entourage.

Victoire écrivait souvent, ajoute sa sœur, mais ses écrits ne parvinrent pas à sa famille ; elle réussit cependant à faire porter en Bretagne des bagues faites avec ses cheveux et ceux de ses parents ; mais, quand ces pieux souvenirs furent remis aux intéressées, il y avait quinze jours que celle qui les avait faits de ses mains était entrée dans l'éternité.

Pendant les deux dernières semaines de son séjour à la Conciergerie, la jeune religieuse fut, toujours d'après Mme de Silguy, « séparée de ses parents », c'est-à-dire, pour une raison quelconque, transférée dans une autre salle de l'immense prison, qui, en ces derniers jours de la Terreur, regorgeait de détenus amenés de tous les coins de France.

Ce fut, du reste, la dernière étape de sa voie douloureuse avant le sacrifice suprême, car lorsque, le 19 juillet (1^{er} thermidor), la famille de Saint-Luc parut devant le tribunal révolutionnaire, les parents et leur fille étaient réunis.

IX. LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE LA CONDAMNATION

La journée de ce jour-là était nombreuse. Aux deux frères Magon, riches négociants âgés de quatre-vingts et de quatre-vingt-un ans, étaient réunis d'autres membres de la même famille : Charles-Auguste Lalande-Magon, Mme de Saint-Pern, née Magon ; le marquis de Cornulier, gendre de Mme de Saint-Pern, et le fils de celle-ci, âgé de dix-sept ans. Puis des victimes plus obscures : deux commis de la maison Magon, englobés dans la catastrophe qui emportait la famille de leurs maîtres ; un greffier du tribunal révolutionnaire, qu'on avait arrêté le jour même, à 5 heures du matin ; le jeune Saint-Alouarn, amené de Quimper avec les Saint-Luc ; des femmes du peuple, deux pauvres servantes, un cultivateur, un ancien officier et deux prêtres, etc.

Les différentes pièces du dossier des Saint-Luc, déposées aux Archives nationales, trahissent le désarroi qui régnait déjà au sinistre tribunal, qui, neuf jours plus tard, allait cesser d'exister. Ainsi, la femme Benoît, de Quimper, amenée à Paris avec les Saint-Luc, jugée et condamnée avec eux, ne fut pas exécutée, et la correspondance de Mme de Silguy nous apprend qu'après le 9 thermidor cette échappée de la guillotine revint à Quimper. En revanche, le jeune Saint-Pern, pauvre enfant de dix-sept ans, fut jugé et condamné sur l'acte d'accusation de son père, absent ; ce jugement, dit M. Wallon, « est une pièce où l'iniquité du tribunal est inscrite en caractères de sang » ; le jeune homme, sa mère et sa sœur voulurent en vain protester contre l'erreur manifeste, le président leur coupa la parole. Du reste, depuis la loi du 22 prairial (10 juin 1794), l'instruction des procès pour conspiration était supprimée, et les accusés n'étaient plus autorisés à faire défendre leur cause. Il n'y avait plus, à vrai dire, ni procès ni débats, mais des condamnations en masse, à peine entourées d'un vague simulacre de légalité.

Le réquisitoire prononcé contre la fa-

mille de Saint-Luc laissait deviner que, pour eux, la condamnation à mort était certaine : ils étaient accusés « d'être associés à cette conspiration dont les deux Laroque-Tremaria étaient les chefs. C'était la fille Saint-Luc qui envoyait à l'un des Laroque le signe de ralliement des brigands de la Vendée.... Saint-Luc fils est émigré, et des pièces nombreuses prouvent que cette famille n'a cessé d'être l'ennemie de la Révolution, et qui conspirait avec tous les scélérats et surtout avec l'ex-évêque de Quimper et autres contre-révolutionnaires, etc. »

Contre Victoire sont invoqués des griefs particuliers, qui lui donnent dans le groupe des condamnés une place à part et qui font d'elle la victime de sa foi religieuse et de sa dévotion au Sacré Cœur. Elle est désignée comme « Dame de la Retraite, ex-religieuse », ayant habité un lieu de rassemblement dit « maison de la Retraite », coupable d'avoir propagé des images du Sacré Cœur, « signe de ralliement des brigands de la Vendée ».

Deux jours plus tôt, le 17 juillet, les seize Carmélites de Compiègne, aujourd'hui béatifiées, avaient été condamnées à la peine de mort par ce même tribunal et dans des termes à peu près identiques. La même sentence fut, comme on pouvait s'y attendre, prononcée contre la famille de Saint-Luc, et, selon la coutume des hommes de la Terreur, elle devait être exécutée « dans les vingt-quatre heures ».

X. L'EXÉCUTION

A travers les détails, forcément incomplets, que purent recueillir sa sœur et ses amis, la personnalité de Victoire de Saint-Luc nous apparaît, au dernier jour de sa vie, telle que nous l'avons toujours connue.

A l'âge de quinze ans, l'amour des âmes l'avait entraînée vers l'Institut des Dames de la Retraite ; au moment de mourir, cet esprit apostolique lui inspira encore de s'oublier elle-même pour s'occuper uniquement de ses compagnons d'infortune.

(1) *Paris révolutionnaire*, par G. LENOTRE.

Parmi les prisonniers dont elle se trouva rapprochée à cette heure suprême était un tout jeune homme, le marquis de Cornulier. Englobé avec sa jeune femme, née Saint-Pern, dans la fournée des soi-disant « conspirateurs » du 19 juillet, il avait vu celle-ci, grosse de sept mois, sauvée par sa situation d'une exécution immédiate. Entre la douleur de la laisser aux mains des bourreaux et l'exaspération de se voir lui-même condamné avec une si odieuse injustice, il s'était révolté contre la mort. Victoire, s'attachant à cette âme désespérée, l'amena par ses douces paroles à prononcer un acte de soumission et de pardon.

Les études faites depuis quelques années sur les drames de la Révolution permettent de reconstituer, dans leurs moindres détails, les dernières heures des condamnés. Après la lecture du jugement, ils étaient ramenés en prison, puis, vers 4 heures de l'après-midi, les mains liées et les cheveux coupés, ils s'entassaient dans les charrettes. Sur le vaste perron de la cour de mai, une foule hideuse assistait au départ, « les furies de la guillotine » battaient des mains et insultaient aux victimes.

On aimerait à savoir si Victoire était auprès de ses parents pendant ce dernier voyage, ou si elle continua, malgré le bruit de la foule, son apostolat auprès de ses compagnons. Elle ne resta, on peut le croire, ni inactive ni inutile aux autres, pendant le long trajet, véritable *via dolorosa*, de la Conciergerie à l'échafaud. Par le Pont-au-Change et la rue Saint-Antoine, le sinistre convoi s'acheminait lentement vers la place du Trône, où depuis six semaines fonctionnait la guillotine.

On le sait, pendant toute la Terreur, des ecclésiastiques courageux se relayaient pour donner aux condamnés une dernière absolution ; le plus souvent, c'était sur les marches de l'église Saint-Paul-Saint-Louis que se tenaient, soigneusement déguisés, ces prêtres admirables dont l'assistance ne manqua jamais à ceux qui allaient mourir. Victoire de Saint-Luc et ses compagnons durent en profiter comme les autres.

En arrivant au lieu du supplice, la jeune religieuse, nous affirme sa sœur, demanda à mourir avant ses parents. Cette faveur lui fut accordée ; elle leur fit alors ses adieux : « Cher père et chère mère, dit-elle, vous m'avez appris à vivre ; avec la grâce de Dieu, je vais vous apprendre à mourir » ; et, comme si elle allait à une fête, elle s'avança toute joyeuse vers l'horrible machine.

La dépouille de Victoire de Saint-Luc est confondue dans une fosse commune avec celles des treize cents victimes exécutées à la place du Trône, entre le 14 juin et le 27 juillet 1794 ; une plaque en marbre blanc y rappelle son souvenir.

La famille religieuse à laquelle elle fut redevable de sa formation spirituelle se rassembla après l'orage. Mme de Marigo, si aimée de Victoire, et Mme de Larchantel réussirent, en 1805, à relever leur Institut.

La communauté se reconstitua ; les anciens règlements, modifiés en vue des besoins nouveaux, furent remis en vigueur. En souvenir de Victoire, on consacra la Retraite au Sacré Cœur, et il fut décidé que les religieuses porteraient désormais sur la poitrine un Cœur en argent.

Dès lors, l'Institut n'a cessé de se maintenir et même de s'étendre. Ses Constitutions, remaniées en vue des nécessités présentes et des nouveaux développements de l'œuvre, ont reçu à Rome, le 23 septembre 1885, une première approbation ; en 1909, le 31 juillet, elles y ont été définitivement approuvées.

C^{SS}E DE COURSON.

BIBLIOGRAPHIE

P. PAUL DEBUCHY, S. J., *La Retraite de Quimper et Victoire de Saint-Luc*, 1912. — MME DE SILGUY, *Victoire de Saint-Luc, Dame de la Retraite. Journal de sa détention en 1793*. — P. XAVIER POUPLARD, S. J., *Une martyre aux derniers jours de la Terreur*, 1882. — *Annales des Dames de la Retraite*. — WALLON, *Tribunal révolutionnaire*, nouvelle édition, t. III. — *Histoire du tribunal révolutionnaire*. — G. LE NOTRE, *Paris révolutionnaire*, 1902.